



PLAN DE LÉGISLATURE

2020-2025



En mars 2020, les Carougeoises et les Carougeois ont élu leurs autorités administratives, accordant ainsi leur confiance à Stéphanie Lammar, Anne Hiltpold et Sonja Molinari. Dans une volonté de collaboration constructive au service de Carouge, le Conseil administratif a établi, dans les premiers mois de son activité et en sus de la gestion de la crise pandémique, un plan de législature visant à organiser son action, à la structurer en donnant aux services communaux des lignes directrices et en communiquant à la population, aux commerces et aux entreprises ainsi qu'aux divers partenaires, ses intentions et ses projets.

Le Conseil administratif souhaite ainsi partager démocratiquement ses objectifs, en construire les réalisations dans une dynamique féconde avec le Conseil municipal et dans un dialogue avec chacune et chacun. Les défis sont en effet nombreux pour notre commune, afin d'accompagner un développement territorial important et nécessitant de conséquentes ressources, tout en conservant la qualité de la vie carougeoise, sa spécificité associative.

Il s'agit également de répondre aux enjeux sociaux, climatiques, énergétiques ou économiques et d'assurer aux nouvelles populations qui s'installeront à Carouge un accueil bienveillant ainsi que des prestations à la hauteur des besoins d'une ville de près de 30 000 habitants dans un horizon qui se rapproche.

C'est donc actuellement que se définissent les options qui structureront l'évolution de notre cité sur le moyen ou le long terme. Aussi, le Conseil administratif entend prendre ses responsabilités, anticiper ce qui peut l'être, s'engager pour viser le meilleur pour Carouge, dans tous les domaines et au vu des enjeux multiples. Les caractéristiques fortes de notre cité, connue pour sa joie de vivre, ouverte sur le monde et dynamique dans ses liens sociaux et associatifs, doivent être préservées et déclinées dans de nouveaux quartiers, tout en tenant compte d'un contexte global qui évolue rapidement dans tous les domaines.

Ce plan de législature traduit la volonté fermement partagée du Conseil administratif de s'engager pour sa ville de manière cohérente et structurée. Il dégage quatre axes visant à la préservation d'une qualité de vie responsable à Carouge : une ville accueillante et harmonieuse, une empreinte environnementale réduite et durable, un développement territorial de qualité, une commune innovante et orientée vers l'utilisateur. Ces quatre perspectives qui sont le fruit d'une vision partagée collégialement tracent à la fois des priorités d'action pour aujourd'hui, mais également une ambition responsable qui porte au-delà de 2025.

Pleinement mobilisé pour la concrétisation des objectifs majeurs qu'il s'est fixés, le Conseil administratif agit avec détermination au quotidien, et dans le plus long terme, en s'appuyant sur des services communaux désireux de rendre des prestations de qualité. Par son engagement et ses réalisations, il souhaite inscrire la Ville de Carouge dans la force de son passé historique et dans la dynamique ambitieuse répondant aux besoins actuels comme aux attentes futures.

Le Conseil administratif



UNE VILLE ACCUEILLANTE & HARMONIEUSE

Les besoins et les attentes de la population évoluent.

Que ce soit en matière d'accès à la culture et à la vie sportive ou associative, du droit de vivre dans un environnement sain, de vitalité du tissu économique, d'engagement et de participation à la vie citoyenne, d'une attention pour toutes les catégories de la population ou encore de sécurité et du « bien vivre ensemble ». Carouge doit y répondre et adapter son offre aux différents publics : jeunes et âgés, personnes vulnérables et en situation de handicap, commerces et entreprises, associations et familles.

PRÉSERVER LES ACTIVITÉS COMMERÇANTES ET ARTISANALES

- Étendre progressivement la zone piétonne
- Faciliter l'installation d'une offre commerciale et concevoir une offre diversifiée de services publics dans les nouveaux quartiers
- Réaliser des campagnes de promotions et des événements pour renforcer l'attractivité de la cité

p.ex. Bons solidaires carougeois

AUGMENTER LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE CAROUGE

- Favoriser le lien entre tourisme et économie en visant la proximité, le bassin lémanique et les expatriés
- Créer et développer la fonction de délégué aux entreprises et à l'économie comme pivot entre les acteurs institutionnels et privés
- Augmenter les occasions de contacts avec les entreprises
- Développer l'accessibilité multimodale

p.ex. Carouge Magique, illuminations d'hiver

FAVORISER L'INTÉGRATION DE TOUTES ET TOUS ET LE LIEN SOCIAL

- Œuvrer pour la création d'une Maison des associations dans le PAV
- Initier un projet d'une infrastructure avec et pour les jeunes
- Promouvoir l'égalité et la diversité dans tous les domaines : culture, sport, communication
- Favoriser la mixité garçons/filles dans les places de jeux et les aménagements des préaux d'école
- Planifier un équipement polyvalent sur la place Battelle
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées

ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Soutenir et consulter les forums citoyens
- Encourager la création de lieux partagés pour les habitants
- Faire émerger des projets collectifs impliquant la population dans la vie de la cité

SOUTENIR LES VIES CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE COMME FACTEURS DE LIENS SOCIAUX ET D'INTÉGRATION

- Valoriser le Centre communal (Salle des Fêtes et Théâtre de Carouge) et ses activités
- Planifier une nouvelle ludothèque dans le quartier Léopard
- Concevoir un pôle sportif et récréatif dans le secteur Fontenette
- Utiliser l'espace public pour l'expression artistique
- Améliorer la planification de l'utilisation des équipements publics, salles de réunion et locaux flexibles, y compris de manière intercommunale

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS ET URBAINS

- Définir une charte pour des aménagements publics qui tient compte de l'intergénérationnalité et des principes de durabilité environnementale
- Elaboration d'un plan d'affichage et d'enseignes lumineuses
- Projets artistiques favorisant la qualité des espaces publics

p.ex. Plan Lumière

RENFORCER LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ

- Actions pour renforcer la sécurité des piétons sur les trottoirs et des vélos
- Mise en place d'un îlotage communal
- Augmenter et rendre visible la présence de la Police municipale
- Développement de patrouilles de mobilité douce
- Actions pour diminuer les nuisances sonores

UNE VILLE ACCUEILLANTE & HARMONIEUSE



UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE RÉDUITE & DURABLE

La lutte contre le changement climatique et la contribution à un avenir plus durable sont devenues des nécessités. Carouge renforce sa politique visant à valoriser, à protéger l'environnement dans le but de réduire l'empreinte environnementale et soutenir la durabilité. La Commune entend promouvoir la diversité, réduire les gaspillages et renforcer les économies d'énergie, ainsi que diminuer l'empreinte carbone, le bruit et les différentes formes de pollution. Pour limiter encore son empreinte environnementale, tout en valorisant les ressources et les richesses dont elle dispose, elle soutient une consommation locale et une mobilité résolument douce et sécurisée.

p. ex.
Projet
Carouge-
Rénove

DIMINUER LES CONTRIBUTIONS AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- Promouvoir la sobriété numérique
- Initier la transformation vers un parc de véhicules entièrement décarbonné
 - Accompagner les entreprises dans leur transition écologique
 - Inciter à la rénovation des bâtiments privés (Projet Carouge-Rénove)
- Réaliser les nouveaux bâtiments communaux dans une très haute compatibilité avec les exigences de la transition énergétique
- Etablir une planification exemplaire des rénovations des bâtiments communaux intégrant les exigences de la transition énergétique
- Privilégier et promouvoir des matériaux de construction à faible empreinte écologique
 - Poursuivre les campagnes de sensibilisation du grand public sur la consommation d'énergie
- Favoriser la végétalisation et les autres méthodes de captation du CO₂

p. ex.
Campagne
«Mission compost :
100 000 francs pour
Carouge»

LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LES DÉCHETS

- Poursuivre et développer le programme Zéro Déchet
- Réaliser des actions spécifiques pour accroître le recyclage des déchets organiques
- Développer des projets pilotes pour améliorer le tri des déchets
 - Augmenter la proximité et moderniser les éco-points
- Soutenir des projets pour améliorer la distribution des invendus alimentaires
- Réaliser ou soutenir des programmes de sensibilisation, acheter moins et mieux, réparer
- Soutenir la promotion des produits vendus en vrac

RÉDUIRE LE BRUIT ET LA POLLUTION

- Réaliser une cartographie des zones de bruit et de pollution
 - Mettre en place des mesures visant à les diminuer : pose de phono-absorbant, radar à bruit
- Porter une attention constante à la diminution des bruits de chantiers et des autres activités
 - Introduire des mesures visant à limiter la pollution lumineuse (extinction partielle, etc.)

UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE RÉDUITE & DURABLE

LUTTER CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Développer un programme local de résilience climatique
- Cartographier les îlots de chaleur
- Veiller au choix des couleurs des bâtiments/installations publiques et prévoir des terrasses/toits végétaux et les intégrer également dans les préavis des autorisations de construire
- Choisir des enrobés clairs pour les routes et trottoirs
- Augmenter la continuité des chemins et des ombrages
- Augmenter la présence de l'eau sur le territoire

PRÉSERVER ET ACCROÎTRE LA VÉGÉTATION, LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES NATURELS

- Prévoir des espaces en pleine terre (min 1.2m) dans les projets
- Planifier et réaliser la renaturation de la Drize (en lien avec le Canton) par les aménagements de ses abords
- Réaliser ou promouvoir la réalisation des espaces verts au-dessus des parkings souterrains
- Réaliser une cartographie identifiant des zones perméabilisables
- Améliorer et développer des potagers urbains
- Valoriser le patrimoine végétal aux yeux du public
- Etablir un inventaire du patrimoine arboricole existant et des espaces où il est possible de planter des arbres et/ou de végétaliser (plan de plantation)
- Développer un plan d'action de protection et d'accroissement de la biodiversité

VALORISER LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION LOCALE

- Initier des programmes de sensibilisation à l'alimentation responsable
- Soutenir et valoriser des commerces et des entreprises de proximité par la mise en avant de la production locale
- Promouvoir l'utilisation du Léman

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUIRE LE TRAFIC DE TRANSIT

- Réaliser la voie verte sur le territoire communal
- Sécuriser les parcours (spécialement scolaires) de mobilité douce
- Concevoir et développer un réseau de pistes cyclables sécurisées
- Mettre en place un plan de mobilité et un programme de mobilité douce de l'administration avec des mesures et des incitations
- Encourager la mise en place de programmes de mobilité douce
- Intensifier la collaboration avec le Canton afin de diminuer la circulation pendulaire
- Promouvoir les TP pour l'accès à Carouge

p. ex.
Actions
abos TP pour
les jeunes



UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE QUALITÉ

La ville est confrontée à un défi de taille : accompagner le développement démographique par des équipements publics adéquats, tout en assurant une gestion cohérente des ressources financières. Qui dit augmentation de la population, dit nouveaux quartiers et nouveaux habitants qu'il faut accueillir avec des logements, des écoles, des crèches et des infrastructures de qualité propices à créer du lien social et à favoriser le « bien vivre ensemble ».

FAVORISER UNE OFFRE DE LOGEMENT DE QUALITÉ ET DE MIXITÉ

- Réaliser des quartiers de qualité bien aménagés
- Accompagner la sortie de terre du quartier des Menuisiers
- Promouvoir l'occupation des rez pour l'animation des quartiers : arcades, locaux partagés, etc.

ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET LES PARKINGS ET LES RENDRE PLUS ÉVOLUTIFS

- Promouvoir la mutualisation des espaces de stationnement existants
 - Finaliser le projet de rénovation du Parking Vibert/Sardaigne
 - Favoriser l'autopartage dans les infrastructures publiques
- Mettre en place des mesures permettant l'accès en voiture depuis l'extérieur des quartiers (Sardaigne, Tambourine)
- Prévoir des parkings en surface transformables ensuite pour d'autres usages

*p. ex.
Rénovation
de l'école des
Pervenches*

RENFORCER LES CAPACITÉS ET AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE

- Rénover une école et en localiser trois autres à moyen et à long termes
- Ouvrir de nouvelles places de crèches, y compris en partenariats public-privé
- Planifier la localisation d'un nouveau parc de jeux pour enfants (3/10 ans)
 - Concevoir des espaces pour les adolescent.e.s avec un encadrement
- Renforcer les labels de qualité de la nourriture dans les restaurants scolaires
 - Mettre la Maison Brocher à la disposition de la MQ
 - Prévoir une Maison de quartier dans le PAV

PROPOSER DES RÉPONSES AUX BESOINS CROISSANTS DES PERSONNES ÂGÉES

- Contribuer à l'émergence d'alternatives aux EMS et d'immeubles intergénérationnels
 - Développer les modalités d'animation (Club des aînés)
- Conduire des actions de lutte contre l'isolement et soutenir le maintien à domicile
 - Prendre en compte les besoins spécifiques dans l'espace public

UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE QUALITÉ

ORIENTER LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSFORMATION DE NOS QUARTIERS DE MANIÈRE À ACCROÎTRE LA BONNE HABITABILITÉ ET LE LIEN SOCIAL

- Procéder à des acquisitions de foncier afin de favoriser des réalisations sous forme de coopératives d'habitation, notamment via les fondations (VC, FIVC)
- Conclure les accords nécessaires avec des acteurs privés pour des espaces publics cédés à la ville et des équipements ouverts au public
- Finaliser le nouveau plan directeur communal
- Conduire les concertations et dialogues nécessaires à la finalisation des PLQ Grosselin et Minoteries
- Assurer une meilleure cohabitation entre chantiers, habitations, industries, notamment dans les modalités et la temporalité
- Pacifier le réseau routier (zones 20, 30, etc.)

*p. ex.
Espace public
tour Pictet*

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS POUR FAVORISER LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

- Etablir une programmation des espaces publics
- Intervenir dans les différents lieux décisionnels pour que la taille du grand parc ne soit pas inférieure à 8 ha en espaces verts
- Planifier la réalisation de locaux et de Maison de quartier pour favoriser la vie citoyenne et la cohésion sociale
- Œuvrer pour la création de locaux et d'équipements pour les milieux associatifs, économiques et autres acteurs de la société civile
- Intégrer dès les phases de conception des projets les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou vulnérables
- Elaborer un concept afin de mettre à disposition des toilettes publiques

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES ET ORGANISER L'ESPACE POUR FAVORISER LE SPORT ET LA SANTÉ

- Finaliser le projet de rénovation de la piscine : ouverte sur la cité, cafétéria publique, esplanade
- Mettre en service un bâtiment sportif (Pinchat)
- Finaliser le projet d'un futur bâtiment sur les Halles de la Fonderie
- Permettre l'utilisation des infrastructures scolaires nouvelles pour la population
- Développer un espace de détente/sportif au Val-d'Arve
- Prévoir et défendre les équipements culturels dans le PAV
- Développer les parcours urbains pour favoriser le mouvement

*p. ex.
Carrefour du
mouvement*



UNE COMMUNE INNOVANTE & ORIENTÉE VERS L'USAGER•ÈRE

Carouge ambitionne de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs. Tout d'abord en adaptant le fonctionnement de son administration. L'idée est de poursuivre les recherches d'agilité, d'efficience et de réactivité, mais aussi de rendre l'administration plus accessible et proche de la population diverse ainsi que de ses collaborateur•trice•s actuel•le•s ou futur•e•s. Puis, en capitalisant sur les nouvelles technologies pour rendre la gestion de la Ville plus performante et la vie plus confortable. Le tout, en renforçant la présence et le poids des représentant•e•s de la ville dans les débats et les décisions intercommunaux et cantonaux.

p. ex
Carouge à
votre service

CLARIFIER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX PRESTATIONS POUR TOUTES ET TOUS

- Développer une plateforme de e-administration avec des services et des prestations en ligne
- Développer une stratégie pour les cyber exclu.e.s par la création de guichets avec du personnel polyvalent
 - Œuvrer pour la mutualisation des plateformes cantonales et communales
- Planifier les infrastructures permettant la mise en place d'un guichet unique

p. ex
Plateforme
en ligne pour le
ramassage des
encombrants

FAVORISER LA FLEXIBILITÉ ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION

- Poursuivre et finaliser le Projet d'adaptation de l'organisation et du fonctionnement de l'administration en lien avec le développement de Carouge
- Mettre en place une démarche de simplification des processus
 - Planifier le développement d'outils informatiques adaptés
 - Introduire une mutualisation ciblée des places de travail
- Œuvrer à la mutualisation des ressources et de l'intercommunalité
 - Mettre en place un suivi demandes et réponses de la population et des partenaires (outil de CRM)
- Faire évoluer l'organisation des manifestations à Carouge en s'adaptant aux circonstances particulières et à l'accroissement de la population
- Adapter les ressources aux besoins, par la création de postes

UNE COMMUNE INNOVANTE & ORIENTÉE VERS L'USAGER·ÈRE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ADMINISTRATION EN TANT QU'EMPLOYEUR ET VEILLER AU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Développer de nouvelles formes d'organisation de travail au sein de l'administration
- Renforcer le rôle formateur de l'administration et son engagement du point de vue de sa responsabilité sociale
- Construire la mairie du 21^e siècle (Hôtel de ville)
- Mettre en valeur les avantages sociaux
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des partenaires, du public et du personnel
- Uniformiser les grilles salariales

INTÉGRER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR RENDRE LA VILLE PLUS EFFICIENTE ET PLUS CONFORTABLE POUR TOUS

- Développer l'arrosage automatique avec capteurs
- Initier un projet novateur de collecte et gestion des déchets
- Planifier le développement de l'éclairage adaptatif
- Introduire une gestion digitale de l'affichage communal

p. ex
Projet
Smart City

ENGAGER ACTIVEMENT LA VILLE POUR LA DÉFENSE DE SES INTÉRÊTS DANS LES INSTANCES CANTONALES DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION

- Continuer à anticiper les décisions qui sont prises à ces niveaux et faire valoir le point de vue de Carouge en occupant des fonctions dans les instances décisionnaires
- Participer à l'intelligence collective: partage et échange d'expériences avec les autres communes, politiquement et administrativement

